

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 36ème session du Groupe de travail de l’Examen Périodique Universel : Examen du rapport national de la Libye**

**Genève, le 11 novembre 2020**

Madame la Présidente,

Le Niger souhaite la cordiale bienvenue à la délégation libyenne et la remercie pour la présentation de son Rapport national.

Le Niger prend note des mesures prises par la Libye pour donner effet aux recommandations issues du 2ème cycle de l’EPU, malgré la situation particulière que connait le pays.

Le Niger salue également les efforts accomplis par les autorités libyennes dans le cadre de la justice transitionnelle et la réconciliation nationale, conditions nécessaires à l’instauration d’une stabilité politique et à la construction démocratique du pays.

Toutefois, le Niger reste préoccupé par la persistance d’allégations de violation des droits de l’homme des migrants dans des centres de détention qui échappent au contrôle du Gouvernement.

A cet égard, le Niger recommande à la Libye de fournir aux migrants détenus une aide juridictionnelle ainsi que des services d’interprétation, et de garantir le droit de chacun à un examen de sa situation, le droit de faire appel et le droit d’obtenir réparation ou indemnisation.

Pour terminer, le Niger souhaite à la délégation libyenne un EPU couronné de succès.

Je vous remercie